

BUDGET

Travailler plus sans gagner plus : pourquoi supprimer des jours fériés est une mauvaise idée

Le 18 Juillet 2025 7 min

Auteur **Audrey Fisné-Koch**



François Bayrou propose de supprimer deux jours fériés (le lundi de Pâques et le 8-Mai) pour « améliorer la production » de la France. Problème, cela n'est pas plus avantageux pour les travailleurs. Ni même pour le pays.

La ministre du Travail, Astrid Panosyan-Bouvet a donné quelques détails sur les mesures à venir, après le grand oral du Premier ministre, mardi 15 juillet, à Matignon. PHOTO : Thomas SAMSON / AFP

Par [Audrey Fisné-Koch](#)

Face au public, ce 15 juillet, le visage de François Bayrou est grave et son ton particulièrement dramatique. « *Nous ne produisons pas assez et il n'y a*

aucune raison acceptable pour un tel retard », dit-il. Pour y remédier, le Premier ministre défend une idée : supprimer deux jours fériés, à savoir le lundi de Pâques « qui n'a plus de signification religieuse » et le 8-Mai « dans un mois rempli de ponts ».

« Cette modification du calendrier permettra d'augmenter l'activité économique des entreprises, des commerces et de la fonction publique pour que notre production en soit améliorée », justifie le chef du gouvernement.

Par la même occasion, la mesure devrait permettre de faire rentrer dans les caisses 4,2 milliards d'euros, d'après Matignon.

Les modalités restent pour l'heure encore floues et doivent être soumises à la négociation des partenaires sociaux, mais le ministère du Travail a d'ores et déjà donné quelques informations. Dans le scénario qu'il propose, les jours qui étaient payés et non travaillés deviendraient payés et travaillés avec une contribution des entreprises sur le bénéfice du travail que leur rapportent ces jours-là. L'idée n'est pas sans rappeler la suppression du lundi de Pentecôte, autrefois férié, décidée après la canicule de 2003.

A cette époque, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin instaure une « journée de solidarité » [1](#) : les salariés ne sont plus rémunérés durant un jour et les employeurs versent une cotisation de 0,3 % sur leur masse salariale pour financer les politiques à destination des personnes âgées et en situation de handicap. On parle de la contribution solidarité autonomie (CSA). Pour 2025, la somme de la CSA – que paient les entreprises donc – et de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (Casa)[2](#), que versent aussi les retraités pour financer la dépendance depuis 2013, rapporte 3,8 milliards d'euros.

Toute la question est de savoir à quoi la contribution des entreprises servirait si la suppression du 8-Mai et du lundi de Pâques fériés suivait le même chemin.

« Elle ne sera pas nécessairement affectée à la Sécurité sociale. Les montants (taux, assiette, etc.) restent à définir lors de la négociation interprofessionnelle qui va s'ouvrir avant septembre, répond le ministère du Travail. Il s'agira en tout cas de deux vraies journées de travail en plus, pour deux jours de produit du travail en plus pour l'économie nationale. »

Pas d'incidence sur la croissance

Le problème est qu'il est faux de penser qu'un jour férié entrave la production, explique Xavier Timbeau, directeur de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) :

« La France étant un pays de tourisme, il y a tout un tas de productions liées aux jours fériés. Les cafés, restaurants, boulangeries ou parcs de loisirs sont ouverts. Certaines industries aussi. Près d'un tiers des salariés français travaille déjà pendant les jours fériés. »

Par ailleurs, il ne suffit pas de « travailler plus pour produire plus », ajoute Clara Léonard, économiste et directrice générale de l'institut Avant-garde : « *Compte tenu du fait qu'il y a environ 250 jours ouvrés par an, chaque jour de travail supplémentaire devrait ajouter 0,4 point au PIB. Or [l'Insee a estimé](#) l'effet d'un jour ouvré supplémentaire... à seulement 0,06 point de PIB !* »

Pourquoi est-ce si infime ?

« Notre niveau de production est en partie contraint par la demande, répond la chercheuse. Celle-ci n'augmentera pas, quelles que soient les heures travaillées en plus. D'autant que la demande risque d'être impactée avec [le plan d'austérité](#) qui a été présenté. Même si les gens travaillent davantage, s'ils n'ont pas d'argent pour consommer, cela n'aura pas d'effet sur la croissance. »

Une « mini-réforme des retraites »

On peut dès lors se questionner sur l'objectif de la proposition de François Bayrou. « *Il faut peut-être ne pas y voir la simple suppression d'un jour férié, suggère Xavier Timbeau. Mais plutôt la suppression d'un jour de vacances en douce d'une part, et une augmentation de cotisations de l'autre.* » Cotisations qui pourraient donc, si le choix était fait, servir à financer notre modèle social.

Le gouvernement aurait pourtant une autre option : revenir sur les allègements de cotisations dont bénéficient les entreprises et qui représentent près de 70 milliards d'euros par an

Sur ce point, le gouvernement aurait pourtant une autre option, plus directe qui plus est : revenir sur les allègements de cotisations dont bénéficient les entreprises et qui représentent près de 70 milliards d'euros par an. De plus en plus, ces [cadeaux aux entreprises sont contestés](#). Mais le Premier ministre l'a dit, hors de question « d'alourdir le coût du travail ». Comprenez, pas touche aux entreprises !

Quant à sa volonté de « *réconcilier le pays avec l'épanouissement au travail* », l'idée de « travailler plus pour gagner la même chose » ne devrait pas arranger les choses.

« Travailler deux jours de plus par an, donc environ quatre-vingt-dix jours sur l'ensemble de sa carrière, associé à l'allongement de l'âge de départ en retraite lié à la réforme de 2023, ça fait beaucoup, résumait Mathieu Plane,

économiste à l'OFCE, [sur les ondes de France Culture](#). *Finalement, cette mesure, c'est une mini-réforme des retraites.* »

Des alternatives possibles

Sans compter que supprimer deux jours fériés ne concerne que les salariés qui sont déjà en emploi. La mesure ne règle en rien le problème des jeunes qui ne parviennent pas à entrer sur le marché du travail et des seniors qui n'arrivent pas à s'y maintenir. Or c'est un enjeu majeur si l'on veut atteindre le plein-emploi, rappelle [une récente note du Conseil d'analyse économique](#) sur le sujet. Et c'est ce que dénoncent également les syndicats de salariés qui plaident pour « plus de travail » mais pour celles et ceux qui n'en ont pas.

Qui plus est, la proposition ne répond pas du tout aux questions structurelles de la transformation du monde du travail, regrette pour finir Clara Léonard. « *De manière générale, la vision de François Bayrou est court-termiste, on ne pense pas à l'économie de demain.* » Alors que l'on sait que des milliers d'emplois sont et seront amenés à disparaître du fait du changement climatique, peut-être faudrait-il réfléchir dès aujourd'hui à des solutions sur le long terme, suggère-t-elle.

[Dans un rapport, publié fin 2024](#), l'institut Avant-garde détaillait quelques propositions dans ce sens : l'instauration d'une assurance salariale au niveau européen pour accompagner les travailleurs affectés par la transition ; le renforcement de politiques locales de soutien pour mieux aider les zones les plus touchées ; ou encore, la mise en place de politiques d'activation et de formation différentes pour faciliter la transition et réduire les tensions possibles sur le marché du travail.

Ces alternatives mériteraient *a minima* des discussions de fond, sauf que l'annonce de François Bayrou sur les jours fériés a réussi à détourner tous les projecteurs sur ce sujet épidermique. D'aucuns y voient d'ailleurs une stratégie politique : proposer d'en supprimer deux lui donne l'opportunité de n'en retrancher finalement qu'un seul, et de revendiquer un compromis.

Pour l'heure, le gouvernement a commencé à recevoir les partenaires sociaux, patronat en tête. Les débats vont être longs jusqu'au vote du budget à l'automne.

Audrey Fisné-Koch